

NOUVELLES

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE L'ISLE-JOURDAIN

Lisloises

N°45 janvier-juin 2024

**Plus de 15 000 spectateurs
lors du passage de la
Flamme Olympique
Samedi 18 mai 2024**



**GERS
2024**

Porteur de la Flamme : Christian Fauré
© Comité d'Organisation des Jeux Olympiques



**RESTAURATION
SCOLAIRE - P5**

**ATLAS DE LA
BIODIVERSITÉ
COMMUNALE - P14**

**PASSAGE DE LA
FLAMME
OLYMPIQUE - P20 & 21**



Chères Lisloises, chers Lislois,

En décembre 2023, nous avons approuvé le budget primitif pour 2024 sans augmenter les impôts locaux, et ce pour la dixième année consécutive. Cette gestion rigoureuse de nos finances nous permet de continuer à investir pour l'avenir de notre ville.

Pour l'année 2024, la restauration de la collégiale se poursuit avec la deuxième tranche des travaux. La réhabilitation de la décharge du Hol va débiter, tout comme la réalisation de la nouvelle cantine scolaire et du gymnase pour le groupe scolaire. La communauté de communes a finalisé la viabilisation de la zone d'activités Pont Peyrin III et a commencé la commercialisation des lots : 32 des 35 terrains sont déjà attribués à des entreprises existantes qui cherchent à s'agrandir ou à de nouvelles venues.

Notre tissu associatif montre un dynamisme croissant et je tiens à remercier tous les bénévoles qui font vivre notre ville. Du 21 au 24 février, nous avons accueilli le championnat régional d'échecs avec des participants de toute l'Occitanie.

Le 18 mai, L'Isle-Jourdain a reçu la flamme olympique qui a enchanté notre cité. J'adresse mes remerciements aux élus, aux services de la mairie et aux nombreux bénévoles qui ont permis de faire de cette journée une réussite, pour un coût financier de l'ordre de 10 000 € pour la ville.

Je félicite nos clubs sportifs pour leurs exploits, en particulier l'USL qui a réalisé une saison remarquable en atteignant les quarts de finale.

L'été approche avec ses nombreuses manifestations notamment notre fête locale traditionnelle qui se terminera en beauté par le feu d'artifice sur le grand lac, très prisé par tous. L'aire de camping-cars, tant attendue, est ouverte et permettra d'accroître l'attractivité touristique du territoire.

Pour conclure, je réitère mes remerciements au monde associatif et vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente saison estivale.

Francis IDRAC,
Maire de L'Isle-Jourdain



Sommaire

3 Interviews des nouveaux lislois

4>7 Brèves municipales

8 Travaux

9 Patrimoine

10>13 Urbanisme

14>19 Environnement

20>21 Dossier
Passage de la Flamme Olympique

22>24 Sport

25>27 Culture

28>30 Associations

31 Retour en images

32>33 Agenda

34 État civil

35 Expression libre

Informez-vous sur
mairie-islejourdain.fr et

Nouvelles Lisloises
Magazine d'information
de la ville de L'Isle-Jourdain
Place de l'Hôtel de Ville
32600 L'Isle-Jourdain

Directeur de publication
Francis IDRAC

Responsable de la publication
Christophe CERPEDES, Marylin VIDAL

Conception et réalisation
Service communication

Crédit photos
Élus, associations, service communication,
123RF, Freepik

Tirage : 5 000 exemplaires. Sur papier issu
de forêts gérées de façon responsable et de
sources contrôlées

Date du dépôt légal
A parution.

La reproduction, même partielle, de tout
document publié dans ce journal est interdite
sans autorisation.

Site Internet
www.mairie-islejourdain.fr

Facebook
Ville de L'Isle-Jourdain

La municipalité de L'Isle-Jourdain donne la parole aux nouveaux habitants de la commune afin qu'ils puissent exprimer leur avis sur le cadre de vie de la ville. Merci à eux de nous permettre de diffuser leurs propos.

L'Isle-Jourdain offre une multitude de services

Nous vivons à L'Isle-Jourdain depuis un an. Nous cherchions une maison avec jardin pour nos enfants, à mi-chemin entre Toulouse et Auch et avec toutes les commodités à proximité.

Ce que nous trouvons d'attrayant à L'Isle-Jourdain ce sont les écoles, les activités proposées et les loisirs à destination des enfants. Mais également les commerces et les médecins bien qu'aucun pédiatre ne se situe sur la commune.

Selon moi, L'Isle-Jourdain est une commune dynamique mais elle manque d'espaces verts. Il faudrait végétaliser davantage mais je crois que le projet est en cours. Concernant la circulation, il y a un problème avec le trafic routier, ce serait bien de faire des contournements de la ville pour faciliter la circulation, notamment route de Ségoufielle.

Concernant la Flamme Olympique, c'est une belle occasion d'y amener les enfants ainsi que de boire un verre entre amis.

B. M

L'Isle-Jourdain répond à mes attentes

Je vis à L'Isle-Jourdain depuis juillet 2023, j'habitais une grande maison à Pibrac et quand mes enfants sont partis, j'ai cherché une maison plus petite. J'ai choisi L'Isle-Jourdain parce qu'elle fait partie des villes que j'apprécie : elle est charmante, avec une belle qualité de vie et un accès rapide à Toulouse.

Ici, je me sens bien et les gens se parlent facilement. Selon moi, L'Isle-Jourdain est une ville paisible et harmonieuse.

R. M

Retour aux sources

Nous avons emménagé le 23 août 2023, nous sommes originaires de la région et après avoir vécu en Bretagne et en Charentes pendant 50 ans, nous avons fait le choix de revenir dans notre ville d'origine.

L'Isle-Jourdain est une ville attrayante et sympathique où il y a tout : les commerces, le cinéma, le médecin, même si ça a été un peu difficile d'en trouver un.

C'est une ville qui a gardé un charme rural et il pleut moins ici qu'en Bretagne. Les gens sont agréables, ils disent bonjour et sont facilement aidants. Le marché de plein vent est agréable à parcourir ainsi que les promenades autour des lacs.

Nous trouvons très bien que la ville d'intéresse aux sports et que la Flamme Olympique passe dans la ville.

Monsieur et Madame C.

Proximité avec le travail et les transports

J'ai choisi d'emménager à L'Isle-Jourdain pour la proximité avec mon travail et pour que mon fils se rapproche des commodités de transport car il étudie à Toulouse. Nous avons emménagé à L'Isle-Jourdain depuis presque un an.

C'est une commune vivante, en pleine expansion et en pleine évolution (plan de circulation, végétalisation...) avec des animations, le lac, etc...

Cependant j'aimerais qu'il y ait plus de pistes cyclables et des facilités pour la marche.

C. C



Une nouvelle responsable au service culturel

Au 1^{er} février 2024, Anaïs Varona a intégré la mairie de L'Isle-Jourdain sur une création de poste en tant que responsable du service culturel, dans une volonté politique de développement de la culture sur le territoire.

En charge de la médiathèque et du musée d'art campanaire, elle contribue également à élaborer une programmation culturelle sur la commune.

Avec une volonté d'être sur le terrain et auprès des élus, l'objectif prioritaire sera d'accompagner le développement culturel promu par les élus et de déployer des projets de territoire en y intégrant les habitants.

La saison d'été est lancée !

Faisant suite à un appel d'offres, la municipalité de L'Isle-Jourdain a confié à un prestataire l'exploitation de la guinguette « Bonne saison » au bord du grand lac.

C'est dans un cadre enchanteur qu'Adélaïde et Florian accueillent le public depuis le 8 mai, du lundi au dimanche. Une animation musicale est assurée du jeudi au samedi par un DJ, pour finir la semaine en toute décontraction.

Ce projet, attendu de longue date, satisfait les habitants de L'Isle-Jourdain.



Collecte solidaire de téléphones

La ville de L'Isle-Jourdain s'associe, pour la troisième année, à Ecosystem pour organiser une grande collecte solidaire d'anciens téléphones portables jusqu'au 12 juillet. Grâce aux dons des habitants, Ecosystem, l'éco-organisme œuvrant pour l'allongement de la durée de vie des équipements électriques, offrira 1 000 mobiles reconditionnés à l'association Emmaüs Connect.

Cette grande opération a vocation de proposer une solution concrète et proche de chez soi, aux habitants qui veulent faire un geste solidaire et environnemental avec leurs anciens mobiles. De plus, Ecosystem garantit aux donateurs que chaque mobile sera vidé de toutes les données personnelles qu'il contient, dans le respect le plus strict de la confidentialité.

Pour participer à cette mobilisation citoyenne, il suffit aux habitants de se rendre à l'accueil de la mairie et de déposer les téléphones inutilisés dans l'urne prévue à cet effet.

L'Isle-Jourdain s'engage pour le « bien-manger » et la santé des enfants

La commune de L'Isle-Jourdain est investie au quotidien pour le bien-être des enfants, notamment en veillant à la qualité des plats proposés, 900 repas par jour sont servis dans les écoles publiques maternelles et primaires.

L'objectif principal de la Ville est de fournir des repas sains et équilibrés dans les cantines scolaires par la mise en place, en 2025, d'une cuisine centrale afin d'offrir des produits locaux, bio et de saison.

Ce projet est élaboré en étroite collaboration avec la Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental et avec la participation active des parents d'élèves.

En parallèle, dans le cadre du passage de la gestion de la cantine en interne, et en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la commune de L'Isle-Jourdain a lancé un projet visant à sensibiliser les enfants des écoles à la nourriture saine et aux produits de qualité.

Ce projet se déroule en deux étapes :

- Une **animation** au groupe scolaire, intitulée « **Mon assiette - Ma planète** », animée par une diététicienne et une agricultrice-élèveuse, proposant un jeu abordant six thématiques : l'alimentation durable, la vie à la ferme, le développement durable, l'origine des aliments, la biodiversité et l'équilibre alimentaire.

- Des **visites de fermes gersoises** seront également renouvelées prochainement.



Le cuisinier, Thierry Lair, a récemment rejoint l'équipe de restauration scolaire de la commune de L'Isle-Jourdain en tant que chef de production pour la future cuisine centrale.

Son immersion au collège Françoise Héritier lui a permis de renforcer ses compétences dans le domaine de la restauration scolaire : « *Issu de la restauration traditionnelle, gastronomique et en quête d'un nouveau défi professionnel, j'ai à cœur de cuisiner pour les enfants des repas de qualité. Je suis enthousiaste de pouvoir partager avec les élèves ma passion pour la cuisine et convaincu que mes compétences contribueront à améliorer l'expérience gustative des enfants.* »

Le chef à l'ambition d'émerveiller les enfants avec ses plats, en mettant des étoiles dans leurs yeux à chaque repas.

HISTOIRE D'ARCHIVES :

Le centre de plein air

Au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, après une première impulsion durant les années 1940-1943, l'Etat entreprend de promouvoir le sport pour tous, allant jusqu'à la création d'un Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports (27 septembre 1958) à la tête duquel se trouvera Maurice HERZOG (résistant, alpiniste de renom et homme politique).



De 1961 à 1975, trois lois-programmes vont définir le cadre législatif dans lequel pourront s'inscrire la création d'équipements sportifs et socio-culturels.

Dès 1960, le conseil municipal de L'Isle-Jourdain se saisit de cette opportunité pour élaborer un projet de centre de plein air ; le 25 novembre il sera décidé d'acquérir les terrains nécessaires qui se trouveront le long des routes départementales 924 et 654. L'achat des premières parcelles sera signé en 1961.

Il est à noter que dans le cadre de la loi du 28 juillet 1961 (première loi-cadre relative à l'équipement sportif et socio-éducatif), la commune a eu pour ambition, par exemple, l'aménagement du petit lac, la construction de bassins de natation, de courts de tennis ou encore la création du grand lac.

L'avant-projet sera présenté et approuvé par le conseil municipal lors de la session du 5 octobre 1962.

Les travaux s'étaleront sur près de 3 ans : le projet sera modifié, les adjudications de travaux prendront du retard – certains même auront lieu après l'ouverture, tels que la mise en place d'un préfabriqué pour le bar de la piscine ou la mise en place de clôtures.

Le bâtiment, qui fut jusqu'à la réhabilitation de la piscine en 2012, l'entrée des bassins, accueillait le logement d'un concierge, présent sur site une bonne partie de l'année.

Un premier maître-nageur-sauveteur fut employé à la surveillance des bassins, Raymond Theule, mais bon nombre de Lislois se souviennent plutôt de Jean-Pierre Fourcade, au départ maître-nageur-sauveteur auxiliaire, qui forma plusieurs générations à la natation, jusqu'à sa retraite en 2002.



Côtes et sources des documents : 3W74, 23W55, fonds Campariol, fonds Combier

Période : 1960-1978

Consultable sur place et sur rendez-vous aux archives communales, 9 rue Marius Campistron.

Dans le cadre de la constitution du fonds d'archives sur l'histoire de la commune, le service archives se porte acquéreur de tout type de documents permettant de retracer l'histoire du territoire



TARIFICATION DE L'EAU POTABLE

Une modification de la tarification de l'eau potable a été votée en Conseil Municipal du 14 décembre.

La facturation incitative de l'eau, comment ça marche ?

Le principe de la tarification incitative est simple : responsabiliser le citoyen et le faire bénéficier d'une remise en fonction de sa consommation d'eau potable.

Les abonnés qui consomment 10 % de moins que l'année N-1 verront le tarif de l'eau potable baisser de 10 %.

Pour quels objectifs ?

Réduire la consommation d'eau potable et faire face aux fréquentes restrictions d'eau l'été mais aussi inciter les consommateurs à limiter leur consommation d'eau par des gestes simples. Cette tarification incite les habitants à une consommation et à un geste responsables.

Quels bénéfices ?

Responsabiliser chacun et chacune et leur permettre d'agir dans le bon sens. L'eau est une ressource précieuse, préservons là !

UNE NOUVELLE AIRE DE CAMPING-CARS

La nouvelle aire de campings-cars, réalisée par l'entreprise « Camping-car Park » est située chemin du Pont Tourné et est dotée de 20 emplacements.

Son implantation permettra d'accroître l'attractivité touristique du territoire, profitera à l'ensemble des acteurs locaux et répondra à la demande des camping-caristes, de plus en plus nombreux.

Les visiteurs profiteront sur l'aire de camping-cars, de services et aménagements indispensables à leur séjour : eau, électricité, accès au wifi, vidange des eaux usées, emplacements stabilisés et délimités.



Avec 40 millions de nuitées par an, le marché de l'hébergement des camping-cars représente 39 % du marché de l'hôtellerie de plein air français.



Aménagements de voirie et d'éclairage public



Quartier Baulac – chemin d'Encochebérot : aménagement de voirie

Cet aménagement consiste en la reprise du réseau pluvial, en la création d'un cheminement mixte sécurisé, en la reprise complète du corps de chaussée et en la conception de dispositifs de réduction de la vitesse.

Il permet de valoriser le cadre de vie, d'embellir les espaces publics par la végétalisation, d'améliorer le confort et la sécurité des piétons et des cycles dans un environnement apaisé et de renforcer le partage de la voirie quel que soit le mode de déplacement par l'identification d'espaces dédiés.



Rue Charles Bacqué : mise en accessibilité d'un trottoir et sécurisation de carrefours

L'aménagement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Circulation et de Stationnement de la commune et permet de répondre aux exigences de mise en accessibilité des cheminement piétons et de l'amélioration de la sécurisation des carrefours et des traversées piétonnes.

Cet aménagement participe à améliorer l'accessibilité piétonne du centre-bourg, des écoles, des commerces et de l'ensemble des activités et des services de proximité de la ville.



Modernisation des équipements d'éclairage public chemin de Saint-Lys et remplacement des systèmes d'éclairage au centre-bourg (détails dans la rubrique « environnement » en page 15).

Restauration de la collégiale Saint-Martin : une « architecture de pierre » retrouvée

La collégiale Saint-Martin est un édifice emblématique de L'Isle-Jourdain. Elle a été édifée entre 1782 et 1785. L'actuelle tour-clocher est le dernier vestige d'une église primitive rasée en 1580 sur les ordres d'Henri de Navarre. C'est un édifice classé au titre des monuments historiques par arrêté du 16 novembre 1979.

Suite à son classement, l'édifice a fait l'objet d'une grande campagne de restauration sur ses toitures hautes et certains de ses vitraux. Depuis, seuls des travaux ponctuels ont été menés.

Alertée par des infiltrations d'eau dans les toitures provoquant la dégradation des charpentes et des décors intérieurs, la municipalité a souhaité engager une opération de restauration et de mise en valeur de l'édifice. Pour cela, elle a initié en 2018 une étude-diagnostic qui a permis de dégager un programme pluriannuel de travaux décomposé en six phases.

Les travaux de la **première phase** ont commencé en 2023. Ils concernent le versant sud-ouest et s'achèveront d'ici l'été 2024. Ils seront poursuivis par la restauration, dans une **deuxième phase**, du massif occidental dès l'été 2024 puis par les **phases 3, 4 et 5** sur le secteur nord-ouest, le secteur nord-est et enfin le secteur sud-est.

La **sixième et dernière tranche** concernera la restauration des peintures murales intérieures et le relevage de l'orgue (également classé au titre des monuments historiques).

La restauration des façades est le chantier qui a plus particulièrement intéressé la municipalité et la DRAC ces derniers mois. En effet, il était prévu un nettoyage, une reprise ponctuelle et l'application d'un badigeon tel qu'il existait à l'origine. Ainsi, dans le cadre de cette première phase de travaux, une étude et des sondages des badigeons extérieurs des façades ont été réalisés dans le courant de l'année 2023. Elles avaient pour but de déterminer précisément les teintes de badigeon employées à l'origine. Les sondages ont montré que la totalité de l'édifice en briques avait reçu à l'origine un badigeon coloré imitant la couleur de la pierre (ocre jaune clair). Les témoins se retrouvent encore aujourd'hui sur les parties moulurées et de manière fragmentaire sur toutes les façades.

Les façades de la collégiale sont aujourd'hui en partie en briques apparentes mais cela est dû au lessivage des badigeons par les intempéries voire au décroûtage des façades à la fin du XIX^e siècle. Le projet originel faisait au contraire directement référence à l'architecture antique, à une « architecture de pierre » sur le modèle des basiliques de l'architecture italienne de la Renaissance. La collégiale constitue ainsi un des rares témoins du mouvement néo-palladien en Occitanie et est pour cette raison une œuvre majeure de l'architecture religieuse régionale.

Par ailleurs, à L'Isle-Jourdain, de nombreux autres bâtiments ont conservé leurs badigeons d'origine contrairement à la collégiale. C'est le cas notamment de la grande halle édifée en 1817 quelques décennies seulement après la construction de la collégiale et inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 1^{er} août 1975.



Tous ces éléments historiques et architecturaux ont permis de déterminer le parti pris pour la restauration des façades de la collégiale, c'est-à-dire l'application d'un badigeon à deux tons (ocre jaune clair et ocre jaune plus clair) rappelant les badigeons d'origine et « l'architecture de pierre » de l'édifice. La restauration des badigeons est actuellement en cours sur le versant sud-ouest.

ÉLABORATION DU PLUi-H

Dans le cadre de l'aménagement du territoire, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat (PLUi-H) a fait l'objet d'un bilan de concertation et arrêt du projet lors du conseil communautaire du 08/02/2024.



Le dossier arrêté constitue la formalisation du projet retenu avant l'enquête publique. Il est ensuite transmis pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration. Celles-ci ont trois mois pour formuler un avis. L'enquête publique à suivre, d'une durée d'un mois minimum, aura lieu au mois de septembre 2024.

Après enquête, le projet peut être modifié pour tenir compte des avis joints à l'enquête publique, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur. L'approbation du PLUi-H en conseil communautaire sera la dernière étape avant l'opposabilité du document début 2025.

Le nouveau zonage permettra de maîtriser et de ralentir la croissance démographique garant d'une ville à taille humaine. Il mettra en valeur l'architecture locale et les paysages traditionnels pour un cadre de vie apaisé et accueillant.



Voirie publique

Une enquête publique de voirie ainsi qu'une enquête publique pour diverses acquisitions communales ont été présentées au conseil municipal du 30 avril.

Ces enquêtes publiques visent à régulariser des situations anciennes permettant une gestion plus rationnelle de la voirie communale.

La désignation d'un commissaire enquêteur est en cours.

Le dossier d'enquête sera téléchargeable sur le site internet de la commune. Il comprendra notamment les dates de présence du commissaire enquêteur.



ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est une initiative visant à protéger les sols naturels, agricoles et forestiers de l'artificialisation. Chaque année, la France perd entre 20 000 et 30 000 hectares de ces espaces en raison de l'expansion urbaine et du développement d'infrastructures.

La France s'est fixé, dans le cadre de la loi Climat et résilience adoptée en août 2021 l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021). Les objectifs ZAN sont donc déclinés dans les nouveaux documents d'urbanisme : PLUi-H et RLPi.

Enseignes

Toute modification d'enseigne ou installation de nouvelle enseigne doit être signalée au service urbanisme en mairie. Tous les dispositifs ne sont pas autorisés, notamment à l'intérieur du périmètre des bâtiments historiques.

Un Cerfa n° 14798 doit être déposé permettant de vérifier la nature du dispositif et les règles d'installation.



Acquisition communale

La commune est propriétaire depuis le 23 avril 2024 du bien immobilier situé au 29 avenue de Verdun.

Ce bâtiment vétuste complète l'acquisition du bien situé au 31 de la même avenue. Il sera démoli pour permettre l'aménagement d'un parc de stationnement communal visant à faciliter les modes de déplacement doux entre le centre-ville et la gare.

Nouvelles rues



Cinq nouvelles dénominations de rues ont été actées, il s'agit des rues : Joséphine Baker, Germaine Tillon, Simone Veil et Roger Dieudé (rue menant à la caserne des pompiers située à proximité immédiate du gymnase du collège Françoise Héritier) ainsi que la rue Claude Barrère à l'arrière du musée campanaire.



COUPES DE BOIS

Que ce soit pour l'autoconsommation (par exemple pour son bois de chauffage), pour exploiter du bois d'œuvre ou pour raisons sanitaires, une coupe de bois peut être soumise à déclaration si elle se situe dans un espace boisé classé (ou E.B.C). Un EBC est une zone protégée déterminée dans le Plan Local d'Urbanisme pour préserver des bois, parcs, forêts ou protéger des arbres d'exception, etc...

Dans ces espaces, toute coupe d'arbre est soumise à déclaration préalable sauf les cas listés par arrêté préfectoral N° 2013217-0007 du 05 août 2013. Le but de cette protection est de prévenir tout changement qui pourrait compromettre la conservation, la protection ou la création de ces boisements.

Le Cerfa pour effectuer cette demande est le n°12530*03.

Pour savoir si le bois dont vous êtes propriétaire est ou non un Espace Boisé Classé il est recommandé de se rapprocher du service urbanisme de la mairie.



Rétrocessions communales

Au titre des rétrocessions de voirie à la commune, de nouvelles rues ont été prises en charge, fin 2023 ; il s'agit de la rue des Orchidées du lotissement « Le Clos Joli » secteur Baulac et des rues de la Vénétie et de la Galice du lotissement « Midi de Monplaisir ».

Régulièrement, la commune intègre des voies par régularisation de situations anciennes, c'est le cas notamment de l'impasse Claude Augé et de la rue Taillandier. Le rond-point « Buconis », deuxième rond-point de la route de Toulouse a également fait l'objet d'une régularisation car il était en partie installé sur le domaine privé.

Complexe sportif au groupe scolaire



Le permis de construire du nouveau complexe sportif a été accordé le 23 mars 2024.

Ce bâtiment, qui sortira de terre à la rentrée scolaire 2025, permettra de développer l'éducation physique pour les scolaires et la pratique d'activités sportives tout au long de l'année.

Ce projet comprendra plus de 900 m² séparé en trois salles et sera doté de panneaux photovoltaïques.

Il sera situé derrière le groupe scolaire, rue François Darolles.

Permanences ADS et CAUE

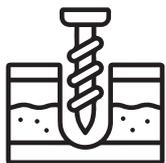
Le service instructeur communautaire de l'Autorisation du Droit du Sol (ADS) est présent en mairie à la demande, pour traiter avec les particuliers ou les architectes les problématiques sur certains dossiers.

Pour échanger avec les instructeurs, vous devez prendre rendez-vous au service urbanisme : 05 62 07 32 54.

Les porteurs de projets sont également reçus pour faciliter la prise en compte des règles d'urbanisme propres à chaque zone.

Le CAUE du Gers, situé 93 route de Pessan à Auch, propose également un conseil gratuit aux particuliers. Les conseillers du CAUE (architectes, urbanistes, paysagistes) reçoivent le public afin de l'aider dans les démarches et projets notamment dans le cadre de réhabilitations de bâtiments anciens ou d'intégrations de bâtiments agricoles dans l'environnement.

Contact : 05 62 05 75 34.



Déclaration forages domestiques

Depuis le 1^{er} février 2024, les déclarations de forages domestiques pourront être faites en ligne sur le site www.duplos.developpement-durable.gouv.fr, tout en conservant la possibilité de déposer une déclaration papier en mairie à partir du formulaire Cerfa n° 13837*03.



À la fin de la télédéclaration, le formulaire est automatiquement rempli et envoyé par courriel aux parties concernées.

Tout nouvel ouvrage réalisé après le 1^{er} janvier 2009 doit faire l'objet d'une déclaration au plus tard un mois avant le début des travaux.

La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. Un ouvrage mal réalisé peut être notamment un point d'entrée de pollution de la nappe phréatique.

Ce renforcement de la protection du milieu naturel répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.

Atlas de Biodiversité Communale

L'Atlas de la Biodiversité Communale engagé par la municipalité, avec un financement de 60 % de l'État via l'Office Français de la Biodiversité, est désormais en ligne sur le site de la ville. Les inventaires naturalistes qu'il comprend avaient comme objectifs : une meilleure connaissance des sites et des espèces présentes sur notre territoire, l'identification des enjeux concernant leur protection afin de bien les prendre en compte dans les politiques publiques et la sensibilisation des élus, des acteurs socio-économiques et des citoyens.



Les recommandations issues de ces recherches ont été inscrites dans le plan d'aménagement et de développement durable du nouveau PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat).

Les données naturalistes effectuées par les associations partenaires (Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie, ADASEA 32, Groupe ornithologique gersois, Arbres et paysages 32, Association botanique gersoise, Nature en Occitanie, CPIE, Fédération de pêche) ont été enregistrées sur les sites officiels et sont disponibles pour les services compétents. Elles contribueront à l'amélioration des connaissances générales sur l'environnement dans notre pays.



Papillon Citron

Le document final a été mis en page par la graphiste locale Stuki-San qui a également réalisé des illustrations pour le mettre en valeur et le rendre attractif. Ce support est à la disposition des enseignants qui pourront l'utiliser pour diffuser ces connaissances auprès de leurs élèves. La biodiversité remarquable de notre territoire communal et la préservation des sites naturels recouvrent des enjeux importants pour notre avenir.

Nous sommes tous concernés par la protection de ces biens précieux.



Aigrette garzette

La synthèse de l'Atlas a été présentée en conseil municipal le 30 avril et à la population lors d'une soirée au cinéma Olympia le 24 mai.

39 sorties nature, expositions, concours photo, soirées cinéma, ateliers d'enfants..., en direction du public et des scolaires, organisées par la municipalité et animées par les associations et la médiathèque locale, ont jalonné le parcours des années d'inventaire.



Latrée clandestine



Inauguration des panneaux de la zone humide



La zone humide de L'Isle-Jourdain est la plus grande du département. Classée zone humide prioritaire, elle est un milieu à préserver absolument. Composée d'une végétation et d'une faune caractéristiques, elle assure des fonctions essentielles quant aux ressources en eau de notre territoire.

Quatre panneaux pédagogiques ont été réalisés par la commune en collaboration avec l'ADASEA du Gers, le Conseil départemental, la DDT, le Syndicat de rivière SYGESAVE et les usagers du site. Ils ont été placés aux quatre entrées principales : face au grand lac, sur le parking de Pont Peyrin, au Gachat et route de Marestaing.

Chaque panneau présente une carte et des informations sur la zone humide, une charte de l'écocitoyen et une thématique différente : flore, mammifères, insectes, amphibiens.

L'inauguration de ces panneaux pédagogiques a eu lieu samedi 30 mars à l'office de tourisme de la Gascogne Toulousaine. L'après-midi a été consacrée à une découverte du rôle des zones humides et du patrimoine vivant qu'elles hébergent lors d'une sortie nature animée par l'ADASEA du Gers et l'association botanique gersoise.

Ces aménagements sont un atout supplémentaire pour les familles, les scolaires ou les touristes qui pourront se promener tout en découvrant ce patrimoine remarquable.

Campagne de stérilisation des « chats libres »

La municipalité, face à la multiplication des « chats libres », a engagé une campagne de stérilisation afin d'éviter leur prolifération. Ces chats sont capturés par l'association « Le gang des matous ». Les animaux ont été stérilisés et marqués d'une puce au nom de la commune par un cabinet vétérinaire local. Les chats ont ensuite été relâchés sur leurs lieux de vie, conformément à la loi (article L211-27 du Code Rural).

Qu'est-ce qu'un « chat libre » ?

C'est un animal domestique au départ, abandonné, devenu craintif, distant et qui ne se laisse pas approcher.

Quarante chats libres ont ainsi été stérilisés cette année. Cette opération a un coût pour la collectivité qui doit pallier à un manque de civisme de la part de certains habitants.

Rappel à tous les propriétaires de chats : depuis le 1^{er} janvier 2021, un décret rend obligatoire l'identification des animaux de compagnie (tatouage ou puce électronique).

A PARTIR DU 18 MARS 2024

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS SAUVAGES

Avec l'association « Le Gang des Matous », L'Isle-Jourdain s'engage pour la stérilisation des chats sauvages (libres).

Les chats non identifiés (sauvages) seront capturés, stérilisés, identifiés et relâchés sur site conformément à la réglementation en vigueur (code rural).

Secteurs d'intervention (cité de la Vierge) :

- Lycée Joseph Saverne
- Collège Louise Michel
- Rue Georges Sand

Les propriétaires de chats sont invités à surveiller leurs animaux.

Conception de baignoires à oiseaux

Pour boire, se rafraîchir et nettoyer leur plumage, les oiseaux ont besoin d'avoir accès à un point d'eau. Pas toujours facile pour eux l'été, surtout en ville. Pour leur créer une oasis de rêve, il faut s'équiper d'un récipient peu profond (10 cm max), si possible assez large : une baignoire peu remplie ou un dessous de pot seront parfaits :

- À mettre en hauteur pour protéger les oiseaux des chats,
- Placer une pierre dedans pour éviter qu'il ne se renverse,
- Changer l'eau tous les jours.

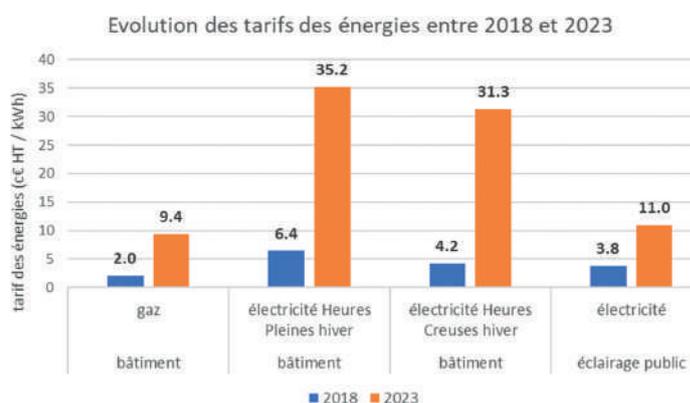
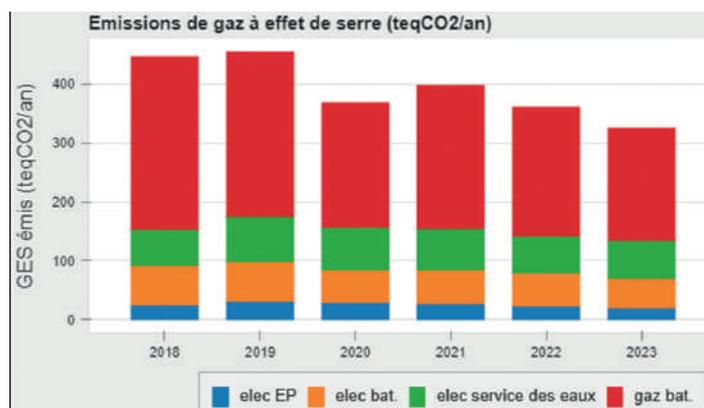


Bilan des consommations et dépenses d'énergie et d'eau de la commune

La ville de L'Isle-Jourdain est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable dont un des volets est la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau. Les objectifs sont multiples pour la commune : diminuer son impact sur le climat et particulièrement son empreinte carbone, réduire sa dépendance énergétique et aussi limiter les coûts de fonctionnement.

Quelques indicateurs illustrent la continuité de ces actions dans la durée, sur la période 2019-2023 :

- Baisse de 18 % de la consommation d'énergie brute
- Baisse de 29 % des émissions de gaz à effet de serre (GES)

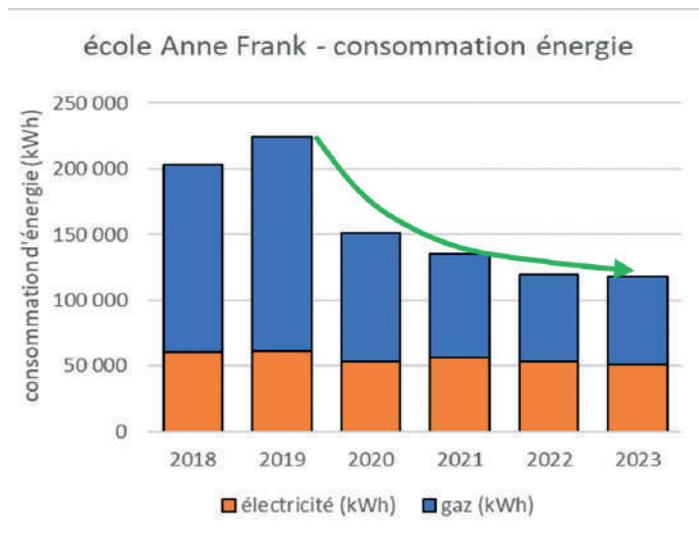
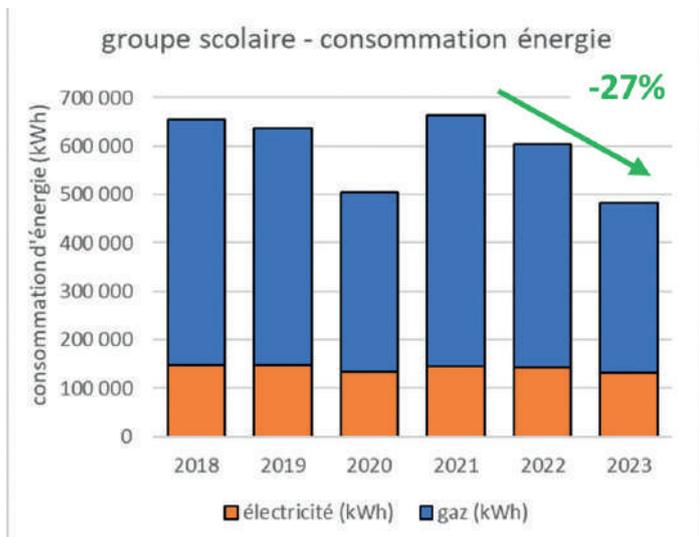


Chiffres clés de 2023 :

- -11.8 % sur les consommations brutes des bâtiments (-16 % sur les consommations corrigées du climat) : cette baisse est liée suite à une volonté des élus, engendrant une réduction de consommation au groupe scolaire mais aussi aux actions de sobriété en période hivernale (moins de chauffage des bâtiments),
- -15 % de consommation sur l'éclairage public notamment grâce aux travaux de remplacement de luminaires par des LED sur des zones sans extinction nocturne mais aussi l'extension de 23h à minuit dans les autres zones,
- -10 % des émissions des gaz à effet de serre dû à la baisse de la part du chauffage au gaz,
- -7,4 % sur les consommations d'eau.

Quelques exemples d'actions récentes sur les bâtiments et les équipements :

- Des travaux au groupe scolaire depuis quelques années puis la régulation du système de chauffage au gaz en 2023 dont les effets sur les consommations sont importants depuis cet hiver 2023-2024,
- La rénovation globale de l'école Anne Frank en 2020 : **-47 % de consommations depuis 2019.**
- Le passage en LED progressif de l'éclairage des terrains de sports (tennis, foot, rugby),
- Le relamping LED de l'éclairage des bâtiments lors de chaque rénovation.



Modernisation des éclairages publics

Chemin de Saint-Lys

Le chemin de Saint-Lys dessert les terrains de sport du Hol, régulièrement fréquentés par de nombreux pratiquants. Il apparaissait nécessaire de moderniser le réseau d'éclairage public afin de garantir les déplacements en toute sécurité.

Ces matériels sont équipés de systèmes d'éclairage des dernières technologies LED garantissant une baisse de la consommation énergétique tout en améliorant la visibilité de l'espace public.



Centre-Bourg

Le programme de remplacement des systèmes d'éclairage participe à l'accélération de la transition écologique sur les territoires et bénéficie de l'aide de l'État dans le cadre des dotations d'équipement des territoires ruraux.

L'objectif est d'accentuer l'effort de remplacement des systèmes d'éclairage par du LED pour éclairer l'espace public de façon responsable et raisonnée, dans le respect de la biodiversité et des écosystèmes. Ces actions permettent aussi à la collectivité de réaliser des économies d'énergies de l'ordre de 40 %. Couplée à l'extinction des équipements, la facture annuelle liée à la consommation énergétique pourrait être divisée par 2.



Suivi du projet de parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge du Hol

L'étape des études environnementales est achevée et la préfecture a promulgué trois arrêtés pour la réhabilitation et la gestion future du site. Une maîtrise d'œuvre a été engagée pour réaliser les travaux nécessaires : couverture de terre, enrochements, drainages, pose d'un bassin de récupération des lixiviats, sécurisation du site... Cette phase va s'échelonner jusqu'en fin d'année.

En parallèle, la municipalité travaille sur l'aménagement futur de cet espace en parc photovoltaïque. Les démarches d'installation d'un parc photovoltaïque sont longues et peuvent prendre deux à trois ans de plus mais au bout du compte, cet espace dégradé retrouvera une utilité et sera valorisé grâce à un projet environnemental profitable au territoire.

Nouveau site de compostage collectif

à disposition des habitants



Un 4^e point d'apport volontaire des biodéchets va être installé rue Jean Jaurès avec l'opérateur TRIGONE. Après ceux du parc de la Marquise, de la Cité de la Vierge et de la gendarmerie, cet équipement permettra aux habitants du quartier de valoriser les déchets compostables.

D'autres sites sont à l'étude.

Plantation de haies par les élèves



Les élèves du collège Louise Michel ont planté une haie avec un agriculteur et des élus de la commune.

Réinstaller des haies bocagères aux bords des champs permet de restaurer des continuités écologiques favorisant l'habitat de la petite faune. Les haies protègent les champs du vent, nourrissent les sols et les protègent de l'érosion, freinent le ruissellement, drainent l'eau en profondeur dans les nappes et tempèrent les fortes chaleurs. C'est tout un fonctionnement naturel qui est remis en route.

Ayant reçu un accueil favorable de la part de Patrice Lasserre, agriculteur, l'opération a été réalisée avec l'assistance technique de l'association « Arbres et paysages 32 » et le financement de la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine sur un dispositif qui vise à limiter l'érosion des sols.

400 arbres et arbustes de 15 variétés différentes ont été installés : cornouiller sanguin, viorne lanthane, aubépine, érable champêtre, prunellier, chèvrefeuille, lilas, pommier, néflier, camerisier, cognassier, églantier... Ces essences locales sont adaptées au terroir.

L'agriculteur ayant préalablement préparé le terrain, deux classes du collège Louise Michel sont venues participer à la plantation : classe de 6^e SVT de Madame Escalier-Marsol et classe d'ULIS de Jean-François Paquet. Quatre élus les accompagnaient.

Par 10 degrés, équipés de pelles et de bêches, les collégiens ont joyeusement contribué à cette action en faveur de la nature.

Tous ont aimé « aider la nature et l'agriculteur, apprendre à planter des arbres, apprendre à trouver le collet de l'arbre et à mettre la terre jusqu'à ce niveau, participer à une activité manuelle et rencontrer de nouvelles personnes ». Ils ont également découvert que « la plantation de la haie champêtre allait aider l'environnement car elle stocke du CO², abrite et nourrit des animaux ». Et pour finir, le cri du cœur : « C'était trop bien ! ».

Travaux de végétalisation

Parking de covoiturage

Le parking de covoiturage a été paysagé cet hiver afin d'améliorer significativement l'entrée de ville la plus fréquentée. 16 arbres (essences locales) ont été plantés afin d'ombrager les véhicules à terme, une ganivelle (clôture en bois) et une haie d'arbustes fleuris contribueront à intégrer le parking dans son environnement.



ZAC La Porterie / rue des Libellules

Le terre-plein central boulevard de la Porterie Barcelonne a été ensemençé avec du gazon de qualité et trois arbres ont été plantés.

Les 14 réservations d'arbres de la rue des Libellules ont été aménagées avec des lagerstroémias (lilas des indes) et des troènes

sur tige adaptés à la dimension de la circulation carrossable. Les pieds d'arbres ont été végétalisés avec des arbustes et des plantes vivaces de terrain sec qui fleuriront à diverses saisons de l'année.



Groupe scolaire (Lucie Aubrac et Jean de la Fontaine)

Une partie de la cour de l'école Lucie Aubrac a été désimperméabilisée. Les services techniques ont enlevé le bitume, rechargé la surface avec de la bonne terre, planté 6 arbres (mûrier platane, érable champêtre et poirier à fleurs) et des arbustes fleuris. Une ganivelle clôt l'espace de manière à ce que les végétaux puissent se développer et ainsi apporter de l'ombrage et des couleurs.

Le talus de l'école maternelle Jean de la Fontaine a été aménagé avec une haie d'arbustes aux multiples intérêts botaniques et 2 arbres ont été installés pour ombrer les jeux pour enfants.

Plan guide de végétalisation de la ville

À la suite des trois réunions publiques pour construire avec les habitants la ville de demain en matière de végétalisation, le bureau APUC a travaillé sur les propositions, la faisabilité technique et mis en œuvre sa créativité pour finaliser des fiches-actions sur les sites concernés.

Le projet définitif doit être présenté lors du conseil municipal de juin.

Plus de 15 000 spectateurs ont assisté au passage de la Flamme Olympique à L'Isle-Jourdain

Samedi 18 mai, l'effervescence s'est emparée de L'Isle-Jourdain pour cette journée historique du passage de la Flamme Olympique.



Sur des milliers de communes en France, L'Isle-Jourdain a eu l'honneur de faire partie des 400 communes choisies pour faire vivre la magie des jeux olympiques à tous les visiteurs, venus de tous horizons.

La municipalité de L'Isle-Jourdain et la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine (CCGT) se sont associées afin de proposer un village olympique comprenant de nombreuses animations, défis et ateliers pour permettre au public de passer un moment inoubliable.

Tout au long de la journée, les animations mises en place par les 57 associations de la commune, les ALAE et les organismes partenaires étaient nombreuses, permettant à toutes les générations de participer à des activités ludiques : démonstrations et initiations sportives, concerts, breakdance, flashmob, maquillage pour enfants, conception de drapeaux, fresque...

Le Maire, Francis IDRAC et les élus de la Ville remercient les bénévoles, les éducateurs, les associations, l'Office Intercommunal du Sport, le service petite enfance de la Gascogne Toulousaine, les agents municipaux, les forces de sécurité mais également les champions présents pour leur investissement et leur participation. Ils ont contribué à la réussite du village olympique.



Porteur de la Flamme : Lœtitia Moussard-Loubens
© Comité d'Organisation des Jeux Olympiques

© Comité d'Organisation des Jeux Olympiques



Le relais du passage de la Flamme Olympique fut une journée dynamique, populaire et familiale, à l'image de la ville !



© Comité d'Organisation des Jeux Olympiques

« Un symbole d'unité et de paix entre les peuples et une célébration de l'esprit sportif »

Francis IDRAC, Maire de L'Isle-Jourdain, s'est exprimé à propos du passage de la Flamme Olympique dans la commune le 18 mai dernier.



L'Isle-Jourdain a eu le privilège d'accueillir la Flamme Olympique. Comment avez-vous vécu cette expérience ?

« C'est avec une immense fierté que nous avons accueilli la flamme olympique le 18 mai dernier à L'Isle-Jourdain. Être choisi parmi les 35 000 communes de France pour cet événement exceptionnel est un véritable honneur. Cela fait 32 ans que la flamme n'était pas passée par ici, et l'émotion était toujours aussi forte. C'était à la fois un symbole d'unité et de paix entre les peuples, et une célébration de l'esprit sportif.

Beaucoup d'entre nous se souviennent encore de ce moment en 1992, avant les Jeux d'hiver d'Albertville. Nous avons ressenti une nouvelle fois cet enthousiasme partagé, c'était un instant symbolique et solennel pour notre territoire. Nous avons célébré non seulement l'esprit sportif, mais aussi l'élan de réussite qui accompagnera ces Jeux, les plus grandes et passionnantes compétitions sportives au monde ».

Vous avez remercié de nombreuses personnes pour leur contribution à cet événement. Pouvez-vous en dire plus sur cette implication locale ?

« Cet événement n'aurait pas été possible sans l'engagement de nombreux bénévoles, enseignants, éducateurs, enfants, associations locales, agents territoriaux et forces de l'ordre. Ils ont tous joué un rôle essentiel dans la réussite de cette journée que nous avons créée ici. Leur dévouement montre à quel point notre communauté est soudée et engagée dans la promotion des valeurs olympiques ».

La Flamme Olympique est un symbole puissant. Que signifie-t-elle pour vous et pour la communauté de L'Isle-Jourdain ?

« La flamme symbolise la tolérance, l'humanité et l'unité. Elle est une source d'inspiration, nous rappelant de toujours viser de nouveaux sommets, que ce soit sur le terrain de jeu ou dans nos vies quotidiennes. C'est un message de paix et d'espoir pour l'avenir, et j'espère qu'elle a illuminé les cœurs de tous ceux qui l'ont vue.

À L'Isle-Jourdain, nous avons 57 associations sportives offrant une multitude de disciplines. J'espère que ces Jeux Olympiques éveilleront des vocations chez les jeunes Lisloises et Lislois, et qui sait, peut-être verrons-nous un jour l'un d'entre eux revenir avec une médaille ! ».

Vous avez présenté plusieurs athlètes de haut niveau. Pouvez-vous parler d'eux et de leur implication ?

« C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli cinq champions de haut niveau lors du passage de la Flamme Olympique à L'Isle-Jourdain. Lœtitia Moussard-Loubens, ancienne basketteuse de l'équipe de France, Christian Fauré, membre de l'équipe de France cycliste amateur, Odette Delpech, championne de tir à l'arc sport adapté, Vanessa Martin, championne du monde vétérans de judo et Lucas Montécot, membre de l'équipe de France de hockey sur gazon. Leur présence fut une source d'inspiration pour nous tous, et nous les remercions d'avoir partagé cet événement avec nous ».



Championnat régional d'échecs



Ce sont 400 jeunes joueuses et joueurs d'échecs, de 6 à 18 ans, qui sont venus des 13 départements d'Occitanie participer à un événement de grande ampleur, le championnat régional du 21 au 24 février dernier à L'Isle-Jourdain.

Grâce à l'implication de nombreux bénévoles mais aussi le soutien de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine, de la municipalité de L'Isle-Jourdain, des communes environnantes, du Crédit Mutuel, l'espace du gymnase Gasco'sports s'est rempli d'échiquiers ! Des centaines de parents et accompagnateurs ont ainsi vécu et découvert notre territoire.

Tous les participants qualifiés au préalable dans leur département jouaient pour une place au Championnat de France à Agen. C'est la cas du Lisois Léonard Brot, 13 ans et Gabriel Labarbe, 9 ans.

C'est donc une organisation réussie pour "La Tour Lisloise" créée en septembre dernier par les passionnés Pascal Varniol, Pascal Levieux et Denis Despau, Président du Comité départemental.

Les 50 licenciés se retrouvent le samedi matin à 10h à la MJC ainsi que le vendredi soir à 19h. Cet engouement local, souligné aussi au niveau gersois, incite le club à préparer un fort développement en milieu scolaire dès la rentrée prochaine.



Ce championnat a démontré la capacité de notre territoire à réussir de tels événements !

L'Isle-Jourdain, terre de rugby, est dorénavant aussi terre d'échecs !



<https://www.facebook.com/people/La-Tour-Lisloise/61555578123054/>



Sandra et son fils Owenn

60h de défi pour eux

C'est une idée, un peu « folle », afin de sensibiliser aux cancers pédiatriques car cela fait 60 mois qu'Owenn lutte contre une tumeur cérébrale (depuis mai 2019).

60 mois = 60 heures de défi

Sur des appareils de sport (tapis de course), l'association OwennWarriorTeam a réussi à faire marcher 156 participants, soit 1 359 km, pour la bonne cause.

Un montant de 860 €, collecté lors de cet événement, permettra de réaliser le rêve de Loan 15 ans qui se bat pour la 3^e fois contre une leucémie rare. Loan pourra se rendre à Pau afin d'effectuer une journée de conduite en Porsche car ce dernier est passionné de sport automobile !

Sandra, présidente de l'association OwennWarriorTeam remercie chaleureusement tous les participants ainsi que les nombreux partenaires !



Loan et sa maman

Ouverture d'une section sportive hockey au collège Louise Michel

À la rentrée de septembre 2024, une toute nouvelle opportunité s'offrira aux jeunes collégiens de Louise Michel : la pratique du hockey sur gazon dans le cadre de leurs études.

Un partenariat entre le club de L'Isle-Jourdain Hockey Club et le collège Louise Michel a permis l'ouverture d'une nouvelle section sportive dédiée au hockey sur gazon.

La section sportive de hockey sur gazon sera initialement ouverte à 20 élèves, répartis entre les classes de 6^e et de 5^e. Ces jeunes auront l'op-



portunité de bénéficier d'un emploi du temps aménagé, leur permettant d'assister à 3 heures d'entraînement par semaine. Celui-ci se déroulera sur deux sessions de 1h30, les mardis et vendredis.

Cette initiative vise avant tout à être inclusive en ouvrant ses portes à tous les élèves, qu'ils soient filles ou garçons. L'objectif est de favoriser la mixité et de permettre à chacun de jouer.

En fin d'année scolaire, l'équipe de la section aura l'opportunité de participer au championnat de France de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Ce sera une occasion unique pour les joueurs et joueuses de se mesurer aux équipes venues de toute la France. La création de cette nouvelle section sportive de hockey sur gazon à Louise Michel offre l'opportunité aux élèves de concilier sport, passion et études.



La Clochette Lisloise : un club en or !

En présence de Monsieur Tancogne, adjoint aux sports, les membres du comité directeur de la Clochette Lisloise : Madame Oriola, secrétaire, Madame Baty-Ferry, responsable Qualiclub, Madame Diu, entraîneur, Madame Ruffat, secrétaire adjointe, Madame Ranche, responsable convivialité, Madame Jobelot, présidente, Madame Leulier, trésorière adjointe, Madame Pascalon, entraîneur, Monsieur Cester, responsable matériel, Madame Blazian, trésorière et Madame Demblans, vice-présidente, ont reçu un chèque du Comité Régional Occitanie des mains de Monsieur Baron, président du comité régional pour accompagner la certification « Qualiclub Or », décernée par la Fédération Française de Gymnastique.

Cette certification valide la qualité de structuration et de gestion du club, de formation des animateurs et dirigeants, de développement et d'engagement au niveau fédéral à porter les valeurs d'excellence, de respect, de responsabilité et de plaisir au travers des pratiques gymniques.

Elle est le fruit d'un travail appliqué et performant de l'encadrement depuis 27 ans, avec aujourd'hui trois monitrices salariées (Marie-Claire, Anna et Elodie), de la fidélité de l'encadrement bénévole (Florence, Heather, Christine, et plus récemment Terry, Joey, Stéphanie, Nancy, Céline et Noémie), de l'engagement de nombreuses jeunes bénévoles en tant qu'aides-monitrices et juges et bien sûr de la stabilité de l'équipe de direction qui s'est étoffée de « sang neuf »

(Christine, Céline, Noémie) mais a gardé des piliers « historiques » toujours très motivés (Dominique, Marie-José, Véronique, Florence, Sylvie et Gérard, présents depuis plus de 15 ans au club).

L'objectif premier de la Clochette est d'offrir à chacun la possibilité de se développer à son rythme dès 3 ans en baby gym, se former techniquement et de se révéler à partir de 6 ans dans l'une des 6 disciplines compétitives ou loisirs proposées : gym aux agrès filles et garçons, gym rythmique, gym acrobatique mixte, team gym mixte pour les jeunes adultes.

À partir de 25 ans la gym+ adaptée permet désormais à chacun de s'entretenir et de reprendre une activité, en toute convivialité.

La soixantaine de bénévoles du club est fière de cette distinction, tout autant que des progrès des 260 adhérents en loisirs, des performances des 190 compétiteurs qui rayonnent au niveau régional avec de nombreux podiums et de la qualification de 7 équipes aux finales nationales en Gym acrobatique, GR et Team-gym.

Tous espèrent faire encore plus et mieux en 2025 avec l'aide des nouvelles salles d'entraînement !



« Ville en Poésie » 2024 sous le signe de la Grâce

Désormais, « le Printemps des Poètes » devient pour la ville un rendez-vous important, au sortir de l'hiver. La quinzaine poétique du mois de mars a tenu ses promesses.

Cette année, une trentaine de manifestations, toutes poétiques, ont pris place dans la ville ; sans compter la participation des écoles primaires, collèges et lycée et des vitrines des commerçants. Lecture, cinéma, théâtre, concert, enregistrement, balade, dédicace d'ouvrages, création artistique en danse, peinture, et sculpture : durant 15 jours, la ville a vécu Poésie, la ville a respiré Poésie pour le plus grand bonheur de ses habitants.

Notons la venue cette année de « l'Académie des Jeux Floraux »* pour la baptême de la rue Claude Barrère : « maître des Jeux »** de la dite académie.

Bernard Zamis nous a également amené son expression artistique personnelle sur la Grâce avec une sculpture visible encore actuellement à la médiathèque.

Le collectif remercie l'ensemble des acteurs, institutions, associations, organismes privés et publics pour leur engagement fidèle et créatif à cet événement.

Il souhaite que cette chaleureuse dynamique poétique, porteuse de lien social, de liberté et de créativité puisse longtemps continuer à envelopper la ville.

* Prestigieuse académie reconnue en 1694 par Louis XIV qui a pris la suite du « Consistori del Gay Saber » fondé en 1323 par 7 troubadours.

** Récompense de « 3 fleurs » attribuées pour les auteurs des meilleures poésies en français ou en occitan. (Armand Praviel avait reçu 4 fleurs dont 2 sont exposées dans la vitrine qui lui est réservée à la maison Claude Augé).

MUSÉE CAMPANAIRE

Animation de Pâques

L'animation de Pâques intitulée « Les chocolats d'Infinité » s'est déroulée le dimanche 24 mars. Les enfants ont été invités à venir déguisés avec leurs plus beaux costumes de super-héroïnes et de super-héros. Ce fut une grande réussite, car plus de 80 enfants, accompagnés de leurs parents ont, tous ensemble, partagé un moment de convivialité, d'amusement et de recherches au sein du musée.

L'après-midi fut également marqué par la présence de Spider-Man en personne, qui a surpris tout le monde par son arrivée spectaculaire. Ce dernier, accompagné de Captain Marvel (merci à Lucie d'être revenue l'instant d'un week-end) a aidé les participants à résoudre les énigmes afin de repartir avec des chocolats.

Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir quel sera le prochain thème de Pâques !

Le 18 mai dernier, après le passage de la Flamme Olympique, ont eu lieu au musée deux événements importants.

« La classe, l'œuvre »

Le projet « La classe, l'œuvre » a été présenté par les élèves de CP de Madame Galy et de Madame Clément de l'école Paul Bert. À travers une exposition préparée durant toute l'année scolaire, les élèves ont pu montrer au public le travail réalisé autour des tambours en bois du Vanuatu et de Papouasie Nouvelle-Guinée.

Nuit des Musées 2024

De 18h à 22h, les visiteurs ont pu profiter gratuitement des collections du musée dans le cadre de la Nuit des Musées.

Les Amis du Musée espèrent recevoir de nombreux visiteurs à l'exposition d'été consacrée aux « 30 ans du Musée ».



Médiathèque municipale

Les Nuits de la lecture



Initiées par le ministère de la Culture, elles promeuvent le livre et la lecture auprès de tous les publics, partout en France.

Lors de cette 8^e édition, le samedi 20 janvier 2024, la médiathèque a invité la compagnie « Ailleurs et ici » pour une représentation de « L'ombre du soufi », d'après le recueil de Henri Gougaud, « Les contes des sages soufis ».

Par la parole du conteur et la magie des projections d'ombres sur une tente berbère, ces contes ance-

traux d'Asie et du Moyen-Orient ont adressé aux spectateurs des messages d'humanité et de tolérance. La poésie et l'humour que dégageaient ces récits ont enchanté le public familial venu assister à ce spectacle.

Les coups de cœur des bibliothécaires du PIMP

Depuis la naissance du PIMP (Prêt Inter Médiathèques de Proximité) en novembre 2023, les médiathèques d'Endoufielle, de L'Isle-Jourdain, de Pujaudran et de Ségoufielle font voyager leurs livres d'une médiathèque à l'autre en fonction des demandes de leurs lecteurs et de leurs lectrices. Cette extension de l'offre documentaire entre les 4 médiathèques situées sur le territoire de la CCGT est très appréciée par le lectorat qui s'est rapidement emparé de ce nouveau dispositif.



En plus des échanges de documents, les bibliothécaires du PIMP ont proposé le vendredi 09 février une soirée autour de leurs coups de cœur de lectures. Un moment convivial autour du plaisir de lire qui sera reconduit en 2025 !

Des vacances de février animées



La médiathèque a organisé mardi 20 février un atelier créatif « Fabrique ton pot à crayon en bonhomme de neige » qui a réuni un groupe de 8 jeunes créateurs âgés de 6 à 8 ans.

Une manière amusante et originale de donner une seconde vie à des boîtes de conserve tout en sensibilisant les enfants à la récupération des matériaux.

Vendredi 23 février c'est un spectacle d'hiver « Regarde la neige tomber » mis en scène par le Ramdam Company qui a fait venir en nombre le jeune public.

À défaut d'avoir vu la neige blanchir les toits de L'Isle-Jourdain, les enfants auront eu le plaisir de voir la neige tomber dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville !



Le Printemps des poètes sur le thème de la grâce

Cette manifestation nationale et internationale a pour vocation de sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes.



La médiathèque, qui suit cet événement depuis sa création, n'a évidemment pas manqué la 25^e édition !

C'est par un spectacle jeunesse, le samedi 09 mars à 17h, que les festivités ont commencé, très paisiblement et à hauteur de pissenlit avec « Histoire d'un escargot qui découvrit l'importance de la lenteur », d'après la nouvelle de Luis Sepulveda. Une fable écologique et humaniste interprétée par la Clak Compagnie que les enfants et leurs parents ont grandement appréciée.

« Enchantons la poésie ! » ont proposé Pierre Colin et Sylvie Benito et c'est exactement ce qu'ils ont fait avec brio le vendredi 15 mars en début de soirée : Pierre Colin a chanté les poètes célèbres dont la dédicace enorgueillit les établissements scolaires : Aragon, Verlaine, Prévert... Sylvie Benito a lu les poètes dont le nom réjouit les troquets, les bistrotts et les doux caboulots, tous interdits de séjour près des établissements précédemment cités : Dimey, Léotard, Genet... À leur façon, sacrés ou maudits, ils ont tous trouvé grâce aux yeux du public !



Et parce que la poésie est partout, elle était aussi présente sur les murs de la médiathèque magnifiés par les peintures de Nathalie Straseele dans le cadre de son exposition « Moments de grâce ».



Artiste peintre lisloise, Nathalie Straseele est originaire des Flandres, à la frontière belge. Elle s'est installée à L'Isle-Jourdain en 2014.

Après une première carrière dans la gestion de systèmes d'information et la formation professionnelle, c'est en 2010 qu'elle s'inscrit à la Maison des artistes, pour se consacrer à l'écriture et l'expression plastique.

En peinture, sa technique manie le couteau, le pinceau souple et le galet. Elle utilise de la peinture à l'huile sans solvant. Le féminin est l'un de ses thèmes de prédilection

Comité de Jumelage Italie

Après la réception particulièrement intense de nos amis de Motta di Livenza, en novembre dernier, le Comité de Jumelage continue à œuvrer pour la promotion de la culture italienne au sein de notre ville.

Outre les activités habituelles, cours d'italien, ateliers conversations, etc, de nombreuses animations ont été proposées : après-midi jeux, conférence sur Venise et son carnaval, projection d'un film-documentaire sur « Le Titien » avec une conférence animée par Charlotte de Malet sur le peintre vénitien.

En mars dernier, à l'occasion de la journée des droits des femmes, pour rendre hommage aux travailleuses des rizières de la plaine padane au XIX^e et XX^e siècle, une soirée « Mondines » avec conférence, chants traditionnels, projection de film et exposition photos prêtées par les archives des villes de Carpi et Vercelli, a ravi un public nombreux dans une salle comble.

Toujours en partenariat avec le cinéma Olympia, projection d'un film « La ciociarà », accompagné de chants traditionnels italiens et de la lecture franco-italienne du livre dont est tiré le film.

Proposé par la librairie « Effets de Pages », un écrivain de Toulouse viendra à l'automne présenter son roman « D'autres terres que les nôtres » sur l'émigration d'une famille vénitienne dans le Gers.

Côté voyages, après la visite l'année dernière chez nos jumeaux transalpins, le Comité de Jumelage organise cette année, fin septembre, un circuit culturel dans la magnifique région des Pouilles, avec la visite, entre autres, de deux joyaux uniques au monde : Matera, ville des *Sassi* et Alberobello, ville des *trulli*.

Pendant ce temps, les échanges entre les deux villes ne sont pas en reste. Discrets mais fréquents, les allers-retours entre L'Isle-Jourdain et Motta di Livenza se sont intensi-

fiés. Tour à tour, des Lislois se sont rendus dans leur ville jumelle où ils ont été accueillis dans les familles italiennes ou chez des amis, et vice versa.

Fin avril, deux personnes de Motta di Livenza sont venues pour préparer l'anniversaire des 30 ans de la signature du jumelage qui aura lieu en 2025. Accueillis par le Comité de Jumelage, les deux mottensi ont été reçus par Monsieur le Maire et ont rencontré les différents interlocuteurs afin d'en élaborer le programme qui se fera en étroite concertation et collaboration entre les deux villes.

D'ores et déjà, une ébauche de festivités a été faite, avec pour point d'orgue, une exposition franco-italienne qui aura lieu au musée, avec toute une série d'animations autour de cet événement. Ainsi que la présentation, par un écrivain de Motta di Livenza, de son livre qui est en cours d'écriture, sur l'émigration italienne en France.



Escota e Minja torna !

Cet été (encore), Escota e Minja prendra l'aspect d'une belle pagaille, d'un désordre, d'un bazar mais ne vous y fiez pas : ce n'est qu'un *Souste* bien maîtrisé !

Dès le jeudi 4 juillet 19h, au musée campanaire, une mise à l'honneur de la nature se déroulera en 2 temps, avec, d'abord, la découverte des *Contes de Sava*, parus aux éditions *Peadas* nées de la section bilingue. Ensuite, un concert de *Batukes des Açores*, qui abordera le tri des déchets, sur un fond de *Batukada 100 % développement durable* !

Vendredi 5 juillet : en soirée, la nouveauté de l'année : la collégiale Saint-Martin accueillera *Les filles du lundi*, groupe féminin local polyglotte, ainsi que *ABAL* composition de chants polyphoniques accompagnés de percussions.

Samedi 6 juillet, à 11h, une initiation aux danses traditionnelles sera animée par Brigitte.

En soirée, à 18h30 : LE carillonneur lillois, inaugurerà le festival *Escota e Minja* : c'est le concert de *campanetas* de Francis Paillas et ses *carrilhons* suivi de la prestation des élèves de la section bilingue.

À partir de 20h, *L'Isle Ôc Big Band*, fidèle au festival, réglera de ses notes de jazz.

Ensuite *Thouxazun* suggèrera de bouléguer son arrière-train sur des airs Trad, jusqu'à 23h30, moment où le festival accueillera le groupe festif *5 marionnettes sur ton théâtre* : gifle musicale de guitares percutantes et de batterie rock n'roll. Dimanche 7 juillet à 10h30, la messe de *las segadas* (messe des moissons) clôturera le festival.



<https://fr-fr.facebook.com/escota.eminja>



Wake'n Gers : grand succès pour la chasse aux œufs

Dimanche 31 mars, l'association a organisé sa 3^e grande chasse aux œufs. Près de 300 participants ont pris part à cette chasse gratuite où 100 œufs siglés étaient cachés le long des berges du grand lac et dans la base de loisirs. Les familles ont cherché les œufs avec enthousiasme, et chaque enfant qui en trouvait recevait en échange des œufs en chocolat. En fin d'après-midi, une omelette pascale a été préparée avec les œufs récoltés et partagée avec tous les participants. Des gourmandises ont été vendues pendant la chasse et une tombola a été organisée grâce au soutien des commerçants locaux.



L'association remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué au succès de cet événement.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle chasse aux œufs !



L'Isle-Jourdain et Carballo ont célébré leurs trente-ans de jumelage



Un groupe de Lislois a passé quelques jours à Carballo avec le jumelage. Dès leur arrivée, ils furent accueillis par le maire de Carballo, Evincio Ferrero et son conseil municipal. Michel Ghirardi était présent et a retrouvé Manuel Varela, le maire de Carballo avec qui, il avait signé il y a 30 ans ! Francis Idrac et Evincio Ferrero ont renouvelé leur volonté de poursuivre ce jumelage et devraient se retrouver pour la Foire de la Saint-Martin 2024.

Le chêne apporté et planté il y a 30 ans à Carballo est toujours plein de vie et pour prolongé de 30 ans et plus, les Lislois ont offert un Ginkgo Biloba, symbole de nos liens très fraternels. Les Lislois ont retrouvé leurs familles d'accueil et de « corazon ». Les visites se sont enchaînées autour des sites incontournables de Galice de La Corogne jusqu'à Saint Jacques de Compostelle.

La présidente du jumelage, Ana Cancela, avait préparé en exclusivité un festival d'échanges culturels au palais de la culture avec des chants et danses traditionnelles de Galice. La « chorale du bus », sous la direction de Denise, a chanté un magnifique « se canto » ainsi qu'un chant galicien auquel ont participé le maire, les élus et tout le public.

La soirée de « despedida » entre Lislois et carballais a permis de nombreux échanges emplis d'émotion et de promesses avant de se terminer par la traditionnelle « queimada » et des chants.

Très beau voyage dans la convivialité, la joie, la bonne humeur, l'émotion, avec pour compagnon, un splendide soleil.

Les Amis de Claude Augé

Le 05 avril dernier a eu lieu, comme tous les ans, le concours d'orthographe des CM2 avec la participation des écoles d'Auradé, Frégouville, Monferran-Savès, Ségoufielle, Lucie Aubrac, Paul Bert, René Cassin, Notre Dame le Clos Fleuri, soit plus de 200 élèves en ce qui concerne les épreuves de sélection. Sur ce nombre, 20 ont été retenus pour la finale qui s'est déroulée dans la salle des mariages de la mairie.

En présence d'un très nombreux public, les enfants ont reçu chacun un prix et les cinq meilleurs ont remporté un prix pour leur classe.

Il s'agit de Louise Dussac et Emy Espitalier (4^e ex-aequo avec 26 points sur 30), Manon Losco (3^e avec 27 points), Estelle Cotel-Barlan (2^e avec 28 points) et Mathilde Champlon de Ségoufielle, 1^{ère} avec 29 points sur 30. Félicitations à tous !

Le 22 mai, a eu lieu le décathlon des mots qui a vu la participation de 18 élèves des classes de CM2 de L'Isle-Jourdain. Ce décathlon comprenait bien sûr 10 épreuves faisant appel à des connaissances d'orthographe, de vocabulaire et à des notions sur le sport et plus particulièrement les Jeux Olympiques.

Au terme de cette compétition, tous les enfants ont reçu une récompense amplement méritée et trois d'entre eux se sont vus remettre des médailles des mains de Monsieur le Maire de L'Isle-Jourdain. Il s'agit de Manon Losco, médaille de bronze avec 76 points sur 86 possibles ; Milan Moureaux, médaille d'argent (80 points) et Claire Nguyen Khacminh, médaille d'or avec 83 points.

Les Amis de Claude Augé adressent à tous les participants de très vives félicitations avec une mention particulière pour les trois médaillés.



©Yves Sénécal

Cérémonie d'ouverture
du printemps des poètes
Samedi 09 mars



Olympiades des maternelles : Anne Frank
Mardi 28 mars



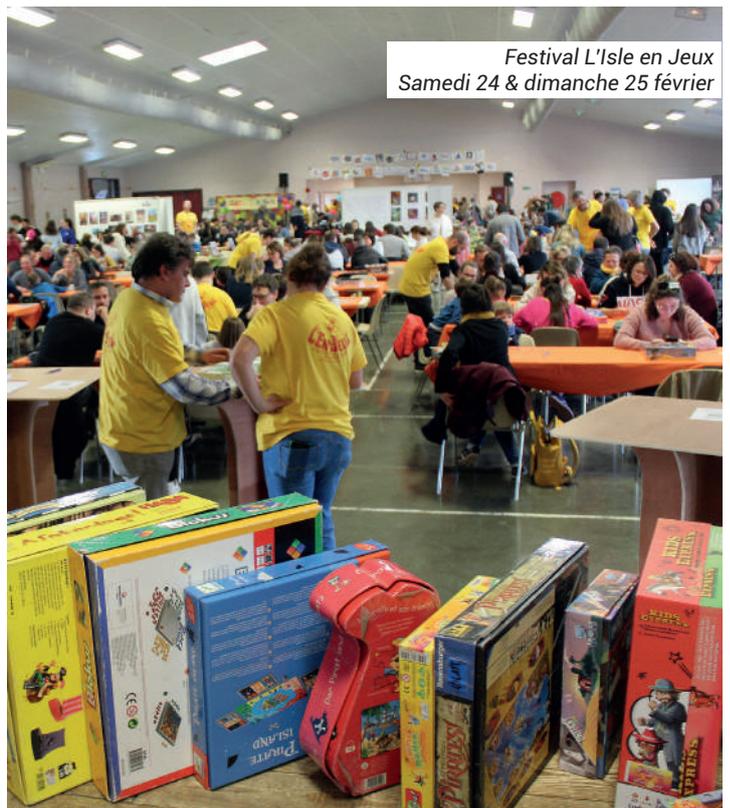
67^e festival des Harmonies du Gers
Dimanche 28 avril



Cérémonie d'ouverture du passage
de la Flamme Olympique
Samedi 18 mai



Festival L'Isle en Jeux
Samedi 24 & dimanche 25 février



Vernissage de l'exposition
« 4 Regards sur l'Art »
Vendredi 29 mars



21 JUIN
FETE DE LA MUSIQUE

Centre-ville

22 JUIN - 10H30
PHILO POUR FILOUS

MJC La Maisoun

22 JUIN
TOURNOI DES FAMILLES

Halle des sports

Organisé par le Handball Club Lislois



22 JUIN - 20H00

PIANO DU LAC

Base de loisirs

Organisé par la municipalité

Billetterie volontaire (prix conseillé 13 €)

Sur place ou en ligne :

<https://www.billetweb.fr/pro/polpotour>

(prévente conseillée)

22 JUIN - 20H00

BODEGA JAUNE ET NOIR

Vélodrome

Organisée par l'Isle-Jourdain Hockey Club

23 JUIN

CONCOURS DE PÊCHE

Base de loisirs

23 JUIN

RANDO, PÉTANQUE ET AUBERGE ESPAGNOLE

Casemartin

Organisée par l'Amicale de Casemartin

25 JUIN - 09H00

CAFÉ DE L'EMPLOI

Salle des mariages

25 JUIN - 14H30

EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES

Place Gambetta

30 JUIN

TRIATHLON DES PORTES DE GASCOGNE

Base de loisirs

03 JUILLET - 21H30 À 23H30

BAL D'ÉTÉ

Esplanade des Pyrénées

Organisé par le Comité des Fêtes



04 > 07 JUILLET

ESCOTA E MINJA

Centre-ville



07 JUILLET

JOURNÉE CHAMPETRE (brocante)

Base de loisirs

Organisée par le Comité des Fêtes

07 JUILLET

EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS

Parking à côté de l'hôtel du lac

Organisée par l'association Les Rétrovisseurs

10 JUILLET - 21H30 À 23H30

BAL D'ÉTÉ

Esplanade des Pyrénées

Organisé par le Comité des Fêtes

12 JUILLET

VERNISSAGE EXPO. 30 ANS MUSÉE

Musée campanaire

12 JUILLET > 31 AOÛT

EXPOSITION 30 ANS DU MUSÉE

Musée campanaire

13 JUILLET - 21H30 À 23H30

BAL D'ÉTÉ

Esplanade des Pyrénées

Organisé par le Comité des Fêtes

14 JUILLET

JOURNÉE CITOYENNE & RÉPUBLICAINE

Parvis du Musée Campanaire

Organisée par la mairie, apéritif offert

17 JUILLET - 21H30 À 23H30

BAL D'ÉTÉ

Esplanade des Pyrénées

Organisé par le Comité des Fêtes

24 JUILLET - 21H30 À 23H30

BAL D'ÉTÉ

Esplanade des Pyrénées

Organisé par le Comité des Fêtes



DU 25 AU 29 JUILLET

FÊTE LOCALE

Centre-ville

Orchestres :

Vendredi 26 juillet : EPSILON

Samedi 27 juillet : HEPTAGONE

Dimanche 28 juillet : HUGUES LAMAGAT

Lundi 29 juillet : ELIXIR

Organisée par le Comité des Fêtes

28 JUILLET

CONCOURS DE PÊCHE

Base de loisirs

29 JUILLET

FEU D'ARTIFICE

Lac

Par Storm artifices

04 AOÛT

RANDO DES TOURNESOLS

Salle polyvalente

Organisée par Vélo Club Lislois

07 AOÛT- 21H30 À 23H30

BAL D'ÉTÉ

Esplanade des Pyrénées

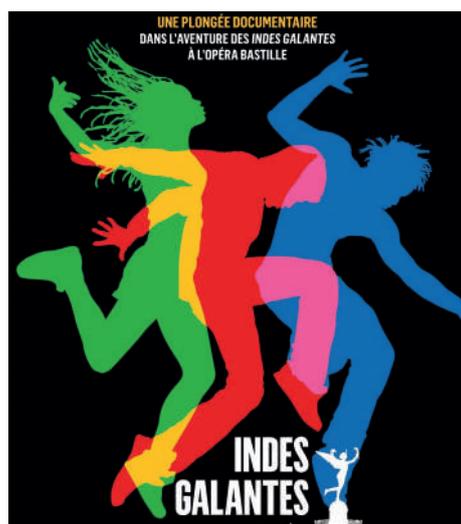
Organisé par le Comité des Fêtes

14 AOÛT- 21H30 À 23H30

BAL D'ÉTÉ

Esplanade des Pyrénées

Organisé par le Comité des Fêtes



17 AOÛT

CINÉ PLEIN AIR

Vélodrome

Projection du documentaire « Indes galantes »

Organisé par la municipalité

20 AOÛT - 10H30

CÉRÉMONIE COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE L'ISLE-JOURDAIN

Parking de la piscine

Organisée par l'association des Anciens Combattants

21 AOÛT- 21H30 À 23H30

BAL D'ÉTÉ

Esplanade des Pyrénées

Organisé par le Comité des Fêtes

24 AOÛT - 18H À 00H

MARCHÉ DE NUIT GOURMAND

Place de l'Hôtel de Ville

Organisé par le Comité des Fêtes

28 AOÛT- 21H30 À 23H30

BAL D'ÉTÉ

Esplanade des Pyrénées

Organisé par le Comité des Fêtes

01 SEPTEMBRE

CONCOURS DE PÊCHE

Base de loisirs

01 SEPTEMBRE

LA RONDA DES COUDOUS

Stade F. Lapalu

Organisée par les Coudous de la Save

07 SEPTEMBRE - 09H00 À 16H00

FÊTE DU SPORT ET DE LA CULTURE

Stade F. Lapalu

Renseignements OIS : 05 62 62 67 43

21 & 22 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



29 SEPTEMBRE - DE 09H00 À 13H00

VIDE D'OC

Place de l'Hôtel de Ville

Vente d'objets culturels d'occasion

Organisé par la Médiathèque

05 OCTOBRE

FÊTE DES ONDES

MJC La Maisoun

09 NOVEMBRE - 20H30

THÉÂTRE - LE MALADE IMAGINAIRE

MJC La Maisoun

09 & 10 NOVEMBRE

FOIRE DE LA SAINT-MARTIN

Centre-ville

Inscriptions exposants :

comitedesfetes.islejourdain@gmail.com

10 NOVEMBRE

THÉÂTRE - ANOUILH

MJC La Maisoun

11 NOVEMBRE - 10H15

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Collégiale et cimetière

16 NOVEMBRE - 15H00

DICTÉE DE CLAUDE

Salle des mariages

Organisée par Les Amis de Claude Augé

22 NOVEMBRE - 20H30

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

Salle polyvalente

Organisé par la Société Philharmonique Gratuit

01 DÉCEMBRE

MAGICIEN - JE PENSE DONC VOILÀ !

MJC La Maisoun

05 DÉCEMBRE - 10H45

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE DURANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

Porte sud du cimetière



14 > 20 DÉCEMBRE

NOËL DES COMMERÇANTS

Organisé par l'association « J'achète à L'Isle » Spectacle lumières, père Noël, jeux gonflables, calèche

28 DÉCEMBRE

LOTO

Salle polyvalente

Organisé par le Comité des Fêtes

Retrouvez l'intégralité des manifestations organisées à L'Isle-Jourdain sur notre site Internet : www.mairie-islejourdain.fr/agenda

Naissances

(parution soumise à autorisation des parents)

Janvier :

Julian ASSIBAT,
Loïse BERARD,
Alphonse CASTERAN.

Février :

Alessio DI STASI,
Andria JAVOIAN,
Alix HOUSSAIS BLANCHIER,
Avigail SOITOUT,
Ezra COMBES NOULET,
Anna STÉPHAN VILSONI.

Mars :

Léonie ROUSSEAU,
Capucine NOILHAN,
Sofia SIRAT.

Avril :

Anna DAZEMAIN,
Julia DAZEMAIN,
Emma AMPOSTA.

Mai :

Valentin LEFORT,
Enzo FOURCADE,
Amalya DASQUE SALIERES.



Mariages

(parution soumise à autorisation des époux)

Mars :

Manon DEMELIN & Clément WILLIG,
Elodie MARTINEZ & Sébastien LARAN.

Mai :

Clarisse PARTOUCHE & Léo SERRES,
Sandrine MARTY & Franck DEMANGE,
Marilyn MONNIER & Philippe DERRIEN,
Sophie GAROFALO & Fabrice ANGLÈS,
Mylène RAVIDAT & Christophe PIET,
Emilie HANNECKE & Sergio CARDOSO,
Charlène LE RUMEUR & Lucas AMORE.

Juin :

Mathilde REDIN & Romain LAFFAILLE.



Décès

Décembre :

Huguette GARDET veuve BALLOT.

Janvier :

René DANIEL,
Cécile CUENCA veuve FLAGES,
Maud GOTTARDI épouse DUFFOURG,
Dominique PEIRATS,
Michel CAUSSE,
Lino PERUZZO.

Février :

Alice LAVAUR veuve GARCÈS,
Mohamed DJÉBALI,
Alain LLEDO,
Simone IDRAC veuve CASTEX,
Charles BARRY,
Marie DRUILHET épouse LUIS.

Mars :

Colette BERNARD veuve SIGNORINO,
Jean BILHERAN,
Maria MESA,
Elie LAPEYRE,
Jean ARRIBAT,
Liliane JULLIAN,
Jean BÉCOYE,
Mauricette VEYRES veuve DESPLATS.

Avril :

Attilio TANTIN,
Jean ROBIN,
Colette HERMIER,
Julia JOSSE veuve TRÉMOULET,
Rose PONS veuve PONS.

Mai :

Robert DUPUY,
Claire COSETTE,
Terésina BARBER veuve MURAT



LE TEMPS PASSE... SOUVENT DIFFICILE À SUIVRE

Les mois passent et pas grand-chose ne se passe. Les conseils municipaux s'espacent, les informations nous sont distillées au compte-gouttes, le plan de circulation et de stationnement annoncé parait à l'arrêt, le projet de végétalisation présenté dernièrement n'était qu'un avant-projet, on attend des nouvelles de l'aménagement de la zone La Porterie Barcelonne mais aussi de l'EHPAD du 8 boulevard Carnot (ex Petit Casino)...

Peut-être tout cela sera-t-il réactivé à l'approche des élections municipales ou cela constituera-t-il les promesses du prochain mandat ?

Il est vrai que désormais la ville de L'Isle-Jourdain ne peut guère compter sur la Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine, aux finances pour le moins tendues avec la sortie de Fontenilles, pour financer ses investissements, comme nous l'avions annoncé dès 2020.

Dans ce contexte la fiscalité s'est-elle maintenue comme la majorité l'indique régulièrement ? Pas vraiment ! Juste un exercice de sémantique. On nous parle en fait de stabilité des taux. Il suffit que les Lislois et les Lisloises regardent leur taxe foncière qui aura progressé de plus de 16 % en trois ans... Et en matière de taux il faut rappeler que l'Isle-Jourdain a l'un des taux les plus élevés de France, à savoir le 19^e taux sur près de 35 000 communes françaises.

En un mot il faudra certainement encore patienter pour voir ces promesses se concrétiser.

Le groupe « Demain Ensemble » : Éric BIZARD, Dominique BONNET, Géraldine COHEN, Didier COSTE, Vanessa FURLAN, Estelle Mariette, Denis PETRUS.

ÉTAT DES LIEUX DES TRAVAUX EN COURS**Boulevard Carnot**

Les travaux ont repris début juin, menés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, qui effectue actuellement des fouilles archéologiques. La supérette est prévue pour ouvrir au printemps 2025, devenant ainsi le nouveau commerce de proximité tant attendu par la communauté.

ZAC Porterie Barcellone

L'aménagement de la ZAC Porterie Barcellone progresse. Ce projet a pour objectif de créer une nouvelle voie reliant le groupe scolaire à la route de Toulouse. De plus, le nouvel EHPAD Saint Jacques sera implanté à proximité du groupe scolaire. Cet établissement proposera des conditions de vie améliorées pour nos aînés et favorisera les échanges intergénérationnels grâce à sa proximité avec l'établissement scolaire.

Gymnase groupe scolaire

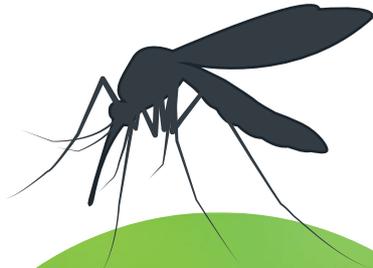
Les travaux débuteront au début du mois de juillet, avec une ouverture prévue pour la rentrée 2025. Ce nouveau complexe sportif offrira aux enfants et aux gymnastes un lieu moderne et adapté pour la pratique de leurs activités.

Les élus de « Continuons ensemble »

Cette rubrique « Expression libre » est réservée aux conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition pour le débat citoyen et républicain.

Le Maire n'est aucunement responsable des propos tenus dans cette rubrique.

Comment se protéger des piqûres



Moustique tigre

Piqûre de rappel des bons gestes à adopter



Le moustique tigre

1



Porter des vêtements couvrants, amples et clairs.

2



Si j'en dispose, allumer la climatisation, les moustiques fuient les endroits frais.

3



Mettre des moustiquaires aux fenêtres, sur les poussettes et landaus des enfants.

4



Utiliser à l'extérieur des serpentins insecticides et/ou des raquettes électriques. Demander conseil à mon médecin ou mon pharmacien pour utiliser des produits anti-moustiques sur ma peau, surtout pour les enfants et les femmes enceintes.

À ÉVITER

- Usages répétés d'insecticides
- Bracelets anti-insectes
- Huiles essentielles
- Applications mobiles et ultrasons
- Rubans collants
- Citronnelle

SI VOUS PARTEZ EN VOYAGE

Soyez particulièrement vigilants après votre retour d'une zone tropicale :
Consultez un médecin en cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures, et/ou d'éruptions cutanées.

Pour plus d'informations :
www.occitanie.ars.sante.fr



Crédit photo : © crispfishimages | Fotolia - Imprimé par nos soins
ARS Occitanie - 1025 Rue Henri Becquerel - 34067 Montpellier
Ne pas jeter sur la voie publique

Comment aménager mon lieu de vie pour limiter la prolifération du moustique tigre ?

J'adapte mes actions à mon environnement, je coche les lieux de ponte à neutraliser chez moi



VIDER

1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux dormantes, après la pluie

- Coupelles, cache-pots de fleurs
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers

RANGER

à l'abri de la pluie et/ou des irrigations

- Outils de jardinage
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles
- Pneumatiques
- Jouets d'enfants

ENTRETENIR

- Bassins d'agrément (mettre des poissons)
- Pompes de relevage
- Regards et bornes d'arrosage
- Piscines (dosage du chlore)

CURER

pour faciliter les écoulements des eaux

- Siphons d'éviers et fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures
- Rigoles couvertes avec grilles
- Gouttières et pièges à sable, chéneaux, etc

COUVRIR

de façon hermétique ou à l'aide d'un voile moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers
- Tous réceptacles pluviaux
- Pots à réserve d'eau intégrée

JETER

à la poubelle ou en déchetterie

- Récipients inutilisés
- Encombrants

À RETENIR !

5 minutes d'action pour 3 semaines de tranquillité.

Ce moustique se déplace entre 30 et 150m autour de son lieu de naissance.

Pensez à vérifier sous les terrasses et toitures terrasses